



ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES  
TARIF DE PILOTAGE

Effectif le 1ier avril 2018  
Hausse de 2,50 % - ANNEXE 2 arcticle 6

# Article		BASE	UNITÉS DE PILOTAGE	FACTEUR TEMPS	Minimum	Maximum	
1	Voyage	circonscription 1	\$ 44.87	\$ 22.08	\$ 2 296.04		
			circonscription 2	\$ 27.04	\$ 15.57	\$ 1 808.24	
2	Déplacement	circonscription 1	\$ 516.52	\$ 17.02	\$ 2 296.04		
			circonscription 1-1	\$ 475.28	\$ 15.65	\$ 2 112.73	
			circonscription 2	\$ 491.92	\$ 16.20	\$ 2 186.70	
3	Mouillage au cours d'un voyage ou d'un déplacement	circonscription 1	\$ 399.40	\$ 4.29			
			circonscription 1-1	\$ 367.50	\$ 3.96		
			circonscription 2	\$ 380.39	\$ 4.11		
4	Accostage d'un navire à un quai ou à une jetée à la fin d'un voyage	circonscription 1	\$ 305.71	\$ 3.16		\$ 594.39	
			circonscription 2	\$ 291.14	\$ 3.00		\$ 566.09
5	Accostage ou appareillage d'un navire effectué par un pilote désigné par la Corporation à la demande du capitaine, du propriétaire ou de l'agent du navire	circonscription 1	\$ 491.92	\$ 11.12	\$ 1 808.24		
			circonscription 2	\$ 491.92	\$ 11.12	\$ 1 808.24	
6	Prolongation du séjour d'un pilote à une station d'embarquement de pilotes ou à bord d'un navire  * Certaines exceptions s'appliquent se référer au règlement sur les tarifs de pilotage des Laurentides à l'article 9	circonscription 1	Première demi-heure		S/O		
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 119.15	\$ 238.29	
		circonscription 1-1	Première demi-heure		S/O		
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 109.62	\$ 219.25	
		circonscription 2	Première demi-heure		S/O		
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 113.45	\$ 226.89	
7	Compensation d'un compas effectuée par un pilote	circonscription 1	\$ 516.52	\$ 17.02			
			circonscription 1-1	\$ 475.28	\$ 15.65		
			circonscription 2	\$ 491.92	\$ 16.20		
8	Annulation d'une demande de services de pilotage si le pilote se présente pour effectuer ses fonctions de pilotage	circonscription 1	Base		\$ 640.78		
			Première heure		S/O		
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 238.29	\$ 119.15	
		circonscription 1-1	Base		\$ 589.62		
			Première heure		S/O		
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 219.25	\$ 109.62	
		circonscription 2	Base		\$ 610.25		
			Première heure		S/O		
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 226.89	\$ 113.45	
9	Transport d'un pilote à bord d'un navire au-delà de la circonscription pour laquelle il est breveté	circonscription 1	Chaque heure		\$ 119.15		
			circonscription 1-1	Chaque heure		\$ 109.62	
			circonscription 2	Chaque heure		\$ 113.45	
10	Demande Spéciale *Sauf si un pilote doit être relevé à la suite d'un accident	circonscription 1			\$ 2 666.26		
			circonscription 1-1			\$ 2 453.40	
			circonscription 2			\$ 2 539.30	
			Frais de déplacement, applicable à Contrecoeur, Bécancour, Cacouna, Tadoussac et Pointe au Pic. *Se référer à l'article 5 dans le Règlement sur les tarifs de pilotage des Laurentides	circonscription 1	Chaque affectation		\$ 250.95
circonscription 1-1	Chaque affectation		\$ 250.95				
circonscription 2	Chaque affectation		\$ 250.95				